



Les haubans du mât de mesure des vents ont été sectionnés, faisant basculer la tour.

“Attentat” anti-éolien à Entrains-sur-Nohain

MÂT JEAN. Une action anonyme contre le projet de parc éolien a eu lieu dans la nuit de samedi à dimanche.

SABOTAGE. Le mât de mesure de la force du vent, étape nécessaire à la société Neo Energia, a été mis à terre.

Un mât de mesure éolien saccagé

Dans la nuit de samedi à dimanche, à Entrains-sur-Nohain, le mât de mesure de la force du vent a été mis à terre. Un projet de parc éolien est en cours.

Dans la nuit de samedi à dimanche dernier, à Château du Bois, hameau d'Entrains-sur-Nohain, « Monsieur le mât Jean (veux plus) » a été mis à bas. C'est comme cela que les auteurs de l'opération ont baptisé l'équipement, dont les haubans ont été sectionnés, installé dans un champ depuis mercredi 11 mars dernier.

Le mât de mesure de la force du vent est une étape nécessaire pour la société Neo Energia : les résultats détermineront si le site est propice à un parc éolien (notre édition du jeudi 26 mars, lire par ailleurs).

Pour le maire, Michel Paquette, « c'est lamentable.

Ce genre d'actes ne résoudra rien du tout. Ce sont des actes de bandits que je condamne. Je ne sais pas qui c'est, mais ce sont des anti-éoliens ».

L'association La Rose des Vents du Nohain désapprouve

Bruno Philippe, président de La Rose des Vents du Nohain, redoute que l'association, montée mardi 5 novembre dernier contre le projet de parc éolien, soit d'emblée « incriminée ». « Ce n'est pas du tout notre mode d'action. Notre but, c'est de créer des passerelles de négociation, de concertation, entre les parties concernées, de faire entendre la voix des personnes qui n'a pas été prise en compte lors de la mise en place du projet. Alors, je ne peux pas approuver ce genre d'actions », développe le président.

Bruno Philippe craint que le « petit espoir » né de la réunion en mairie jeudi 9 avril ne soit réduit à néant (notre édition du vendredi 10 avril).

D'autant qu'un autre événement fâcheux est survenu dans la nuit de vendredi à samedi dernier. Albert Noël, un des adjoints du maire, s'est réveillé samedi matin, pour découvrir un tas de fumiers déposé devant le portail de sa maison.

Deux dépôts de plainte ont été enregistrés en gendarmerie, dont l'une de la municipalité pour dépôt d'objets sur la voie publique.

Pour le maire, Michel Paquette, les actes ne remettent, en rien, en cause le projet. « J'ai parlé au promoteur dimanche. Il doit venir demain [mardi] pour constater les faits et déposer plainte. »

Seher Turkmen

seher.turkmen@centrefrance.com

Article issu du journal du Centre Edition du 14/03/2009

